

Un bilan des travaux concernant l'héraldique médiévale messine (XIX^e-XXI^e s.)

Dresser un bilan des travaux qui, du XIX^e au XXI^e siècle, ont éclairé la connaissance de l'héraldique messine, c'est d'abord rendre un hommage aux personnalités qui, s'intéressant plus généralement à l'histoire de Metz, ont rassemblé une abondante documentation concernant les armoiries messines et plus particulièrement celles du patriciat messin, cette oligarchie urbaine qui a présidé du XIII^e au XVI^e siècle aux destinées de la cité¹.

On évoquera donc successivement la biographie et surtout la bibliographie de trois personnages clés de l'historiographie messine : Jean-François-Gilbert Gérard d'Hannoncelles, Auguste Prost et Jean Schneider.

Aux ouvrages et réflexions de ces trois précurseurs, il conviendra d'ajouter quelques références issues de recherches d'autres spécialistes qui se sont penchés, directement ou non, sur l'héraldique messine.

Dans un second temps, il sera question des progrès faits dans des disciplines connexes ou des domaines susceptibles d'apporter des compléments d'information à l'étude des armoiries. L'effort catalographique mené par les archivistes en matière de sigillographie est de loin le plus remarquable mais nous verrons que les historiens de l'art et les archéologues ont également apporté une part non négligeable au renouvellement des connaissances héraldiques.

Il conviendra de dégager en conclusion les pistes vers lesquelles la recherche héraldique pourrait se tourner afin de contribuer au renouvellement des questionnements et des problématiques posés par la connaissance des élites de la cité messine du XIII^e au XVI^e siècle.

Apports des historiens de Metz à la connaissance de l'héraldique messine :

Jean-François-Gilbert Gérard, baron d'Hannoncelles (1758, 15 avril-1838, 3 mai)

Jean-François-Gilbert Gérard, baron d'Hannoncelles, naquit à Metz le 15 avril 1758². Son père, Jean-Baptiste-Gilbert, fut successivement conseiller au parlement de Metz puis de Nancy, et sa mère, Marie-Thérèse Pacquin, était la sœur d'un avocat du barreau de Metz. Issu de deux familles de robe, Jean-François-Gilbert fit son droit à Paris et fut assez naturellement reçu avocat au parlement de Nancy en 1777. Conseiller au parlement de Nancy dès le 13 juillet 1784, il y fut chargé de l'inventaire des titres de Lorraine. Il travailla en conséquence dans les archives de Metz et de Nancy.

Il émigra en 1792 et durant ses années d'exil, il écrivit une *Histoire généalogique de la maison de Bourbon et de ses alliances* qui resta manuscrite. Il rentra en France en 1800. Puis occupa différentes fonctions, notamment à la Cour d'appel de Metz dont il devint Premier président en juillet 1820. Après la révolution de juillet 1830, il se démit de ses fonctions. Il mourut à Metz le 3 mai 1838.

¹ L'histoire de l'héraldique médiévale messine doit en effet être prolongée jusqu'en 1552, date à laquelle, Metz étant tombée aux mains du roi de France, le patriciat messin perd le contrôle du pouvoir et doit quitter la cité. Cette chronologie est par ailleurs en cohérence avec celle proposée par Michel Pastoureau qui donne pour limites à ce qu'il appelle le « temps des hérauts d'armes » cette ample fourchette : vers 1320-vers 1560 (*Traité d'héraldique*, Paris, 1^{ère} éd. 1979, 4^e éd. 2003, p. 59).

² Jacquet-Philibert DOMMANGET, Notice sur le Premier président baron Gérard d'Hannoncelles, dans *Mémoires de l'Académie Impériale de Metz*, XLVII^e année, 1865-1866, p. 238-259.

Il laissa à la fin de sa vie une œuvre d'historien importante mais inachevée et donc non publiée, divisée en trois grands dossiers :

Histoire des grandes familles nobles de la province
Histoire de Metz
Histoire de Lorraine

La première partie de l'*Histoire de Metz* a été publiée de manière posthume par les petits-fils de l'auteur, messieurs Tardif de Moidrey, sous le titre *Metz ancien* en 1856³.

Le tome I présente des extraits de documents intéressant l'histoire de Metz (chartes, chroniques, etc...), ainsi que des listes de princes, de magistrats urbains ou de membres du clergé local. Ce tome comporte peu de représentations d'armoiries⁴. Au contraire, le tome II qui propose les généalogies de plus de cent cinquante familles messines en présente un très grand nombre. Elles accompagnent généralement ces généalogies ou les complètent heureusement en illustrant des épitaphes et des tableaux de quartiers. L'ouvrage publié en noir et blanc utilise le système des hachures universellement employé depuis le XVIII^e siècle⁵. Une planche hors texte reproduit également un somptueux vitrail représentant Jean Bataille et ses armoiries. Peu d'erreurs dans ses attributions d'armoiries mais il en est une que je ne peux manquer de signaler ; elle concerne les armoiries de la famille de Rineck. L'auteur lui attribue un *écartelé, au 1 : losangé d'argent et de gueules, au chef d'or ; au 2 : bandé d'or et de gueules ; au 3 : de gueules à la couronne d'or ; au 4 : d'or à deux fascés échiquetées d'argent et de gueules*. Or les armoiries des Voigt von Rineck sont *de gueules au bélier d'argent accorné et ancorné d'or*⁶.

Dans la forme que nous lui connaissons le second tome de *Metz ancien* peut apparaître comme un nobiliaire encore largement tributaire des modèles du XVIII^e siècle. On le rapprochera par exemple du tome I du *Nobiliaire ou armorial général de la Lorraine et du Barrois* de Dom Pelletier concernant les anoblis, imprimé en 1758⁷. Les armoiries y ont certes un rôle informatif puisqu'elles renseignent sur des éléments d'identification des familles. Mais elles semblent surtout utilisées pour illustrer, orner, décorer les notices généalogiques qu'elles accompagnent. L'auteur prend soin de donner les sources d'où elles proviennent mais il ne les commente pas, ne les analyse pas. Ce n'est plus le cas avec d'Hannoncelles. Si contrairement à Dom Pelletier, il ne référence aucunes de ces informations héraldiques (alors qu'il précise les couleurs des armoiries, ce qui suppose qu'il tire ses données d'un ou plusieurs armoriaux), il a en quelques lignes jeté les fondements de l'analyse du système héraldique patricien : « Enfin, il est à remarquer que presque toutes les anciennes familles des parages, autres que du Commun, je veux dire celles originaires de Metz, nobles ou non, portaient les armes de leur parage, soit avec quelque brisure ou autre modification »⁸.

Mais une phrase ne suffit pas à écrire l'histoire et l'on peut reprendre les propos des éditeurs de *Metz ancien* selon lesquels : « [d'Hannoncelles] a fait l'histoire de Metz, laissant à d'autres le soin de l'écrire ».

En ce qui concerne l'héraldique, celui qui tira le plus de profit de cette somme est sans doute Auguste Prost.

³ Baron d'HANNONCELLES, *Metz ancien*, 2 vol., Metz, 1856.

⁴ p. 213, 235, 237, 238, 240, 253.

⁵ Michel PASTOUREAU, *Op. Cit.*, p. 112-113.

⁶ Jean-Christophe BLANCHARD, *L'armorial d'André de Rineck (Vienne, Österreichische Nationalbibliothek, Cod. 3336)*, Paris, 2008, p. 48.

⁷ Ambroise PELLETIER, *Nobiliaire ou armorial général de la Lorraine et du Barrois...*, tome premier, contenant les annoblis, Nancy, 1758.

⁸ *Metz ancien*, t. II, p. 2.

Auguste Prost (1817, 11 août-1896, 14 juillet)

Né à Metz le 11 août 1817, Auguste Prost fit d'abord carrière dans la banque de son grand-père maternel avant de se consacrer à l'étude de l'histoire de la cité messine⁹. Ses premières publications sont donc relativement tardives puisqu'elles datent de 1846. Il devint rapidement, en 1847, membre de l'Académie de Metz. Il est à noter qu'il porta dès les premières années de ses travaux d'historien une attention particulière à l'héraldique. En effet, dès 1848, il repéra et signala des armoriaux conservés à Vienne (armorial d'André de Rineck) et à Munich¹⁰. La qualité de ses recherches lui valut, en 1862, d'être nommé membre correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France ; il en devint membre résidant en 1871. En cette même année où Metz fut annexée au Reich, Auguste Prost, refusant de vivre sous l'hégémonie allemande, quitta sa ville natale pour Paris. Son érudition et sa parfaite connaissance des sources de l'histoire messine avaient pourtant nourri, mais en vain, le mémoire qu'il avait rédigé à la demande du conseil municipal de Metz afin de clamer « le caractère français d(u) peuple [messin] »¹¹. En 1872, il publiait une première étude spécifiquement héraldique qui portait sur les armoiries du paraige du Commun¹². Dans son étude, où il a confronté les armoriaux vus à Vienne et à Munich, ainsi que celui du héraut Berry¹³, aux sources sigillaires, il traitait non seulement des armoiries du Commun mais encore de celles des autres paraiges, ainsi que de celles de la cité.

L'année suivante, paraissait son travail exemplaire sur *Le patriciat dans la cité de Metz*¹⁴ ; il y consacrait une dizaine de pages aux sceaux (p. 230-241)¹⁵ et une autre dizaine de pages aux armoiries (p. 241-251). Les pages dévolues à l'analyse des sceaux des paraiges sont illustrées de deux planches hors-texte. La première (pl. I, entre les pages 230-231) reproduit les armoiries de la cité et les trois différents types du grand sceau de la cité avec leur contre-sceau. La seconde (pl. II, entre les pages 240-241) contient les armoiries et les sceaux des paraiges. A partir de ses observations, l'auteur émet avec la plus grande prudence l'hypothèse que les sceaux des cinq premiers paraiges pourraient avoir été donnés par quelques familles

⁹ Sur Auguste Prost : Emile MICHEL, *Auguste Prost (1817-1896)*, Paris, s. d. et Auguste Prost, sa vie, ses œuvres, ses collections (1817-1896), *Mettensia* I, Paris, 1897. Dans ce dernier volume on trouve : Anatole DE BARTHELEMY, Auguste Prost (1817-1896), p. 7-13 ; Programme de documents et travaux à publier dressé par M. Auguste Prost, p. 15-36 ; Eugène LEFEVRE-PONTALIS, Notice biographique sur Auguste Prost, membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France, p. 39-44 ; Bibliographie des œuvres de M. Auguste Prost (1846-1893), p. 45-56 ; Catalogue des manuscrits, imprimés et estampes, relatifs à l'histoire de Metz et de la Lorraine, légués à la Bibliothèque nationale par M. Auguste Prost ; rédigé par H. Omont, p. 57-166.

¹⁰ Auguste PROST, Notice sur quelques manuscrits concernant l'histoire de Metz et de la province, qui se trouvent dans les bibliothèques de Coblenz, Stuttgart, Munich, Vienne, Dresde et Berlin, dans *Mémoires de l'Académie Nationale de Metz*, t. XXIX, 1848, p. 90-146.

¹¹ René BOUR, *Histoire de Metz*, Metz, 1985, p. 338.

¹² Auguste PROST, Les armoiries du Paraige du Commun de Metz, dans *Bulletin de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle*, 15^e année, t. XIV, 1872, p. 99-104.

¹³ L'armorial de Gilles Le Bouvier (Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 4985) comporte quelques armoiries messines. Sur cet armorial, publié une première fois par Auguste Vallet de Viriville, membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France jusqu'à sa mort en 1868 (*Armorial de France, Angleterre, Ecosse, Allemagne, Italie et autres puissances, composé vers 1450 par Gilles Le Bouvier, premier roi d'armes de Charles VII, roi de France*, Paris, 1866) : Emmanuel DE BOOS, *Armorial de Gilles Le Bouvier, héraut Berry*, Paris, 1995.

¹⁴ Auguste PROST, Le Patriciat dans la cité de Metz, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XXXIV, 4^e série, 1873, p. 1-273. Jean Schneider parle des « excellents travaux » de Prost (*La ville de Metz aux XIII^e et XIV^e siècles*, Nancy, 1950, p. VI).

¹⁵ L'intérêt d'Auguste Prost pour la sigillographie a déjà été constaté lors de l'évocation de son article sur les armoiries du paraige du Commun ; il apparaît encore dans une de ses publications consacrée au sceau de la collégiale de Saint-Thiébaud de Metz (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1873, p. 81-82).

privilégiées (p. 237). Prost affirme en revanche très nettement que le sixième paraige n'a jamais possédé de sceau. Ajoutant aux sources sigillaires les trois armoriaux dont il a déjà été question (Berry, Rineck et Munich, qu'il décrit rapidement mais soigneusement), il tire de ces différentes sources des informations sur les armoiries des paraiges. Selon lui, les armoiries des cinq premiers d'entre eux (Porte-Moselle, Jurue, Saint-Martin, Port-Saillis et Outre-Seille) remonteraient au XIII^e siècle (ce que prouve l'analyse des sceaux précédemment entreprise). Il propose ensuite l'hypothèse suivante : les armoiries des cinq premiers paraiges ont sans doute été empruntées, comme leur nom, à certaines familles. Il étaye cette hypothèse en observant les armoiries du Commun, elles-mêmes empruntées à la famille de Heu. Analysant ensuite le contenu de la marche messine des armoriaux, il constate que certaines familles portent les armes pleines des cinq premiers paraiges et il pose la question suivante : « Est-il permis de croire que ce soient précisément cinq d'entre ces familles qui aient donné aux paraiges ces armoiries ? ». S'il n'en refuse pas la possibilité, il reste cependant prudent car il admet que si les paraiges ont pu prendre les armoiries de l'une des familles les composant, à l'inverse des familles ou des individus ont pu à leur tour adopter les armes pleines de leur paraige, il rappelle alors l'idée énoncée par d'Hannoncelles, selon laquelle les familles proprement messines portaient les armoiries de leur paraige brisées. Mais s'il évoque une « étude intéressante sur l'origine des armoiries dans les familles messines » qui pourrait être conduite, il ne la réalise pas. Il conclut en écrivant que : « les armoiries du paraige messin pourraient bien, comme son nom, peut-être parfois comme son sceau, être un emprunt fait par lui dès le XIII^e siècle à quelques grandes familles représentées dans son sein et de plus ayant pris, dans des termes que nous ne connaissons pas, une part essentielle à sa constitution ». Les sceaux, les armoiries sont essentiellement pour Prost des éléments d'information complémentaire qui peuvent l'aider à répondre à la grande question qu'est celle de l'origine des paraiges.

En 1878, il se penchait une nouvelle fois sur l'armorial d'André de Rineck mais pour en tirer une *Notice sur un sceau de Landfriede du XIV^e siècle*. Notice dans laquelle, à partir d'un dessin extrait de l'armorial, il proposait de restituer un accord de paix conclu en 1346 entre la cité de Metz, son évêque, la duchesse de Lorraine et l'évêque de Verdun¹⁶.

Là ne s'arrête pas la production historique de Prost mais à partir de cette date l'héraldique n'y est plus présente. Il mourut à Paris le 14 juillet 1896 en ayant pris soin de léguer ses collections à la Bibliothèque nationale de France.

Dans son « programme de documents et travaux à publier », édité après sa mort en 1897, Auguste Prost n'avait pas oublié les armoriaux messins¹⁷. Et ses notes les concernant sont assez nombreuses dans les fonds qu'il a légué à la Bibliothèque nationale de France :

- N. a. f. 4830 (armoriaux du baron de Cressac et de Jean Monez)
- N. a. f. 4831 (armoiries et sceaux de Metz)
- N. a. f. 4838 (sceaux de Metz)
- N. a. f. 4839 (armoriaux de Munich et de Vienne)
- N. a. f. 4857 (armoriaux de Munich, de Vienne et du héraut Berry)
- N. a. f. 6724 bis (le plus élaboré : armoriaux messins ; notices, tables et reproductions peintes des blasons messins, lorrains et luxembourgeois des quatre armoriaux suivants [Berry, Rineck, Jean Monez, Munich])¹⁸

¹⁶ Auguste PROST, Notice sur un sceau de Landfriede du XIV^e siècle, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XXXIX, 4^e série, t. IX, 1878, p. 1-72.

¹⁷ Auguste Prost, sa vie, ses œuvres, ses collections (1817-1896), dans *Mettensia* I, Paris, 1897 : Programme de documents et travaux à publier ; dressé par M. Auguste Prost, p. 24.

Pour l'essentiel, ces dossiers avaient déjà abondamment été utilisés pour la rédaction des pages concernant les armoiries des paraiges dans l'important article de 1873 sur le *Patriciat dans la cité de Metz*.

Jean Schneider (1903, 3 novembre-2004, 14 mai)

Après Auguste Prost, il convient d'aborder l'œuvre d'une autre figure essentielle de l'historiographie messine, celle du doyen Jean Schneider qui consacra sa thèse de doctorat d'Etat à *La ville de Metz aux XIII^e et XIV^e siècles*. Dans cette dernière, l'auteur n'aborde quasiment pas les questions posées par les armoiries patriciennes : une note sur le changement d'armoiries accordé par Jean Cantacuzène à Willaume Poujoize et Jean Braidy (vers 1345) et quelques illustrations¹⁹.

Sans doute l'ampleur du sujet ne lui a-t-elle pas laissé assez de temps pour traiter davantage de ces questions. Car en 1951, Jean Schneider démontre brillamment ses compétences héraldiques dans l'analyse des armoiries de la cité messine (*parti d'argent et de sable*)²⁰. Les armoiries de Metz sont créées à la fin du XIV^e siècle et reprennent les couleurs (blanc/argent et noir/sable) de l'étendard de la cité, le *baucent*, évoqué pour la première fois dans le *Dit de la guerre de Metz* (v. 1324-1326). La plus ancienne mention des armoiries de la cité est un atour du 20 août 1394 relatif à la frappe de la monnaie : les grands deniers portent « li corps saint Estenne en genoil, entre deux escussions dou bassant de nostre citeit ». Jean Schneider notait que les armoiries de la ville sont nées à « un moment important de l'histoire politique de la ville ». Dans le dernier quart du XIV^e siècle, les citains s'émançaient de l'évêque. En 1383, ils se tournaient d'ailleurs vers Wenceslas de Luxembourg, roi des Romains, pour obtenir confirmation de leurs privilèges. Dans ce contexte, selon Jean Schneider, « les armoiries de la cité paraissaient comme le symbole de son indépendance politique »²¹.

Jean Schneider aborda encore l'héraldique dans ses notes à propos des recherches de Dieter Heckmann sur André de Rineck. Il consacra, en effet, dans cet article, quelques lignes sur l'armorial conservé à Vienne déjà repéré par Prost. Cet armorial réalisé en 1473 après le pèlerinage à Jérusalem du patricien, l'avait été « pour affirmer hautement devant la cité la noblesse du nouveau chevalier »²². Jean Schneider remarquait déjà le rôle éminemment socio-politique de ce manuscrit et plus généralement de l'héraldique dans la cité messine.

Voilà pour l'essentiel, les contributions héraldiques des trois pionniers d'une histoire médiévale messine renouvelée.

Quelques compléments

¹⁸ *Ibid.* : Catalogue des manuscrits, imprimés et estampes, relatifs à l'histoire de Metz et de la Lorraine, légués à la Bibliothèque nationale par M. Auguste Prost ; rédigé par H. Omont, p. 69, 72, 73, 79, 121. Il est à noter que des extraits de l'Armorial général de d'Hozier sont présents dans le manuscrit n. a. f. 4871 (cf. la page 24 du catalogue d'Omont).

¹⁹ Jean SCHNEIDER, *La ville de Metz aux XIII^e et XIV^e siècles*, Nancy, 1950, p. 453, n. 10 et fig. 10, 12, 13 et 23.

²⁰ *Id.*, *Metz. Son blason à travers l'histoire*, Metz, 1951. Sur Jean Schneider et sa bibliographie : *Hommage de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à Jean Schneider pour son centenaire*, Paris, 2003 et la notice biobibliographique qui lui est consacrée sur le site de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Disponible sur <http://www.aibl.fr/membres/academiciens-depuis-1663/article/schneider-jean-eugene-adrien> (Consulté le 24 octobre 2012).

²¹ *Ibid.*, p. 28.

²² Jean SCHNEIDER, André de Rineck, citain de Metz (1444-1527). Notes à propos de recherches récentes, dans *Les Cahiers Lorrains*, n° 1 (1991), p. 3-14, plus particulièrement p. 6.

Sur l'héraldique, les armoriaux et les sceaux

Il convient de compléter les références ci-dessus mentionnées par d'autres articles d'auteurs ayant travaillé sur l'héraldique messine de manière directe ou indirecte. Ainsi Pierre Marot, dans les années 1920, avait déjà consacré un article aux armoiries lorraines de l'armorial du héraut Berry²³. Il expliquait leur présence dans ce document français par les voyages effectués par le héraut dans les principautés lorraines et en particulier à Metz ; il mettait également en rapport l'armorial avec d'autres documents de même nature et notamment celui d'André de Rineck dont il souhaitait, comme Auguste Prost avant lui, la publication. Les vingt-deux entrées messines sont identifiées grâce au *Metz Ancien* du baron d'Hannoncelles, à l'article de Prost sur les paraiges et au catalogue des sceaux des Archives départementales de Meurthe-et-Moselle d'Edmond des Robert, alors inédit²⁴.

Plus récemment, Henri Tribout de Morembert établissait un armorial des maîtres-échevins et maires de Metz de 1189 à 1959, ainsi qu'un autre consacré aux évêques²⁵. Ces publications ont le mérite de sortir de la période durant laquelle le destin de la ville était aux mains de l'oligarchie urbaine et par la même d'étendre les investigations à d'autres groupes sociaux. A partir de 1552, les maîtres-échevins de la cité ne sont plus issus des paraiges. De « nouvelles » familles et donc de nouvelles armoiries font leur apparition. Bien sûr, l'armorial de l'épiscopat messin concerne d'autres hommes que ceux du patriciat.

En 1983, lors d'un colloque portant sur les armoiries non nobles en Europe, Jean-Claude Loutsch se proposait d'observer la formation des armoiries « bourgeoises » dans une perspective comparatiste. Il étudia alors les systèmes héraldiques de Metz, Bruxelles, Luxembourg et Arlon aux XIII^e et XIV^e siècle²⁶. Cette analyse répond en partie aux vœux formulés par Auguste Prost concernant une étude sur l'origine des armoiries dans les familles messines mais ses conclusions paraissent trop systématiques. Selon leur auteur, les familles appartenant à un paraige portent les armoiries du paraige pleines ou brisées et « les armoiries sont réglées par une héraldique stricte » ; les contre-exemples observés lors du passage d'un paraige à un autre (changement d'armoiries ou brisure par l'introduction des armoiries du nouveau paraige) sont « précoces et peu fréquents »²⁷. Ceci est à nuancer. Nicole Noirel dit de Laître porte pour armoiries *de gueules à six tours d'or*, c'est-à-dire un calque de celles du paraige de Port-Saillis. Il est pourtant issu du lignage de Laître qui porte un *chevronné de huit pièces d'argent et de gueules*, signe de son appartenance au paraige d'Outre-Seille. Nicole, porte en fait des armoiries qui rappellent qu'il est le fils de Pierre de Laître dit Noirel, maître-échevin pour le paraige de Port-Sailly en 1360. Ce dernier, fils de François de Laître et de Marguerite de Raigecourt, avait opté, conformément au droit messin, pour le paraige de sa mère, en fait celui de son grand-père maternel. Par ailleurs le patriciat messin ne pratiquant pas une stricte endogamie, les armoiries messines ne sont pas toutes constituées à partir des

²³ Pierre MAROT, Les blasons lorrains de l'armorial de Gilles Le Bouvier (hérald Berry), dans *Mémoires de la société d'archéologie lorraine*, t. LXVII, 1926-1927, p. 370-418.

²⁴ *Ibid.*, p. 373, 377, 403-406.

²⁵ Henri TRIBOUT DE MOREMBERT, Maîtres-échevins et maires de Metz (1189-1959). Armorial et notes biographiques, *Annuaire de la société historique et archéologique de Lorraine*, t. LIX, 1960, p. 45-81 ; *Id.*, Les évêques de Metz ; armorial bio-bibliographique, *Annuaire de la société historique et archéologique de Lorraine*, t. LXI, 1962, p. 59-92. Le même auteur avait auparavant rassemblé les armoiries des communes du département mosellan : *Id.*, L'héraldique urbaine en Moselle, dans *Nos traditions*, 1949, Nouvelle série, t. I, n° 5 (tiré à part non paginé).

²⁶ Jean-Claude LOUSCH, Etude comparative sur la formation des armoiries bourgeoises dans les villes d'importance et de taille différentes au Moyen Âge : Metz, Bruxelles, Luxembourg et Arlon, dans *Les armoiries non nobles en Europe : XIII^e-XVIII^e s.*, Actes du III^e colloque international d'héraldique, Montmorency (19-23 septembre 1983), Paris, 1986, p. 63-82.

²⁷ *Id.*, p. 68.

armoiries des paraiges. Le *gironné de douze pièce d'azur et d'argent, à l'écusson de gueules des Moielain* en témoigne²⁸.

C'est fort de ces travaux divers et variés, que j'ai pu entreprendre une thèse consacrée à l'armorial d'André de Rineck et la soutenir en 2003. L'édition du document a été publiée en 2008 aux éditions du Léopard d'or avec une longue introduction dans laquelle j'ai montré comment cet armorial pouvait être lu comme un manifeste socio-politique visant certes à montrer la puissance d'un individu mais surtout celle d'une oligarchie urbaine qui revendique nettement son appartenance à la noblesse²⁹. C'est à souligner notamment après avoir évoqué l'article de Jean-Claude Loutsch. Le discours de cette oligarchie s'adresse bien sûr aux princes voisins mais aussi et surtout à la population de la ville. C'est ce que tend à prouver la « pièce d'œuvre » que fit réaliser Philippe de Vigneulles en 1507. Cet immense « patchwork » exposé sur le parvis de la cathédrale donnait, entre autres, à voir les armoiries des six paraiges surmontées de celles du pape, de l'empereur et du roi de France, entourées de celles de l'ensemble du patriciat³⁰. Philippe de Vigneulles (1471-1528), marchand drapier et chroniqueur, appartient à la bourgeoisie aisée en lien avec l'oligarchie dirigeante de la cité³¹. Il se fait l'intermédiaire entre cette dernière et le menu peuple de Metz auquel il délivre le message suivant : le patriciat messin est le seul véritable et légitime garant de l'indépendance et du bon gouvernement de la République messine. Ce message passe alors par une image essentiellement héraldique, cela ne peut-être un hasard.

Cette recherche sur l'armorial d'André de Rineck s'est également appuyée sur d'autres sources heureusement cataloguées. La principale d'entre elles, les sceaux, a bénéficié dans la seconde moitié du XX^e de l'attention des spécialistes de la région. Sous l'impulsion d'Hubert Collin, le catalogue des sceaux des Archives départementales de Meurthe-et-Moselle d'Edmond des Robert fut en partie publié dans les années 1980³². Les informations essentielles pour les études héraldiques messines y sont disséminées dans les tomes 2, 3 et 4. Les sceaux des Archives départementales de la Moselle ont été l'objet de toutes les attentions de Gilbert Cahen dans les mêmes années et dans la décennie suivante³³. Comme dans le catalogue de Des Robert, les sceaux messins sont dispersés dans l'ensemble du corpus. Ce corpus relativement abondant (environ 160 empreintes différentes ayant appartenu à des

²⁸ Jean-Christophe BLANCHARD, *Op. Cit.*, p. 28.

²⁹ Jean-Christophe BLANCHARD, *Op. Cit.*, p. 27-30 ; *Id.*, Un document d'histoire sociale : l'armorial d'André de Rineck, dans *Le Pays Lorrain*, vol. 85, 2005, p. 178-181.

³⁰ Jean-Christophe BLANCHARD, L'armorial d'André de Rineck : une propagande dévoyée, dans Jean-René GABORIT (Dir.), *Le Pouvoir de l'image*, 132^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques (Arles, 2007), s. 1. : Editions du CTHS, 2012, p. 225-233, ici plus particulièrement p. 228. Disponible sur : <http://cths.fr/ed/edition.php?id=4695> (Consulté le 24 octobre 2012).

³¹ Sur Philippe de Vigneulles et ses relations avec le patriciat : Monique PAULMIER-FOUCART, Philippe de Vigneulles et sa *Chronique* « a l'honneur de la noble cité », dans Mireille CHAZAN, Gérard NAUROY (Ed.). *Ecrire l'histoire à Metz au Moyen Age*. Bern, 2011, p. 201-240, plus particulièrement p. 235-237.

³² Edmond DES ROBERT, *Catalogue des sceaux des Archives départementales de Meurthe-et-Moselle*. 1, *Sceaux de souverains, grands feudataires et juridictions* : n° 1 à 1664, Nancy, 1982 ; 2, *Sceaux d'offices et d'officiers, de seigneurs et de bourgeois*, n° 1665 à 4001, Nancy, 1985 ; 3, *Sceaux de seigneurs et de bourgeois, sceaux de villes, sceaux de métiers et de professions, sceaux d'universités, sceaux divers* : n° 4002 à 6385, Nancy, 1991. Le tome 4 consacré aux sceaux ecclésiastiques est consultable sous la forme d'un dactylogramme aux Archives départementales de Meurthe-et-Moselle : *Catalogue des sceaux des Archives départementales de Meurthe-et-Moselle*. t. IV, *sceaux ecclésiastiques* (n° 6386 à 8687).

³³ Gilbert CAHEN, *Archives départementales de la Moselle. Catalogue des sceaux (Sceaux pendants et sceaux plaqués du Haut Moyen Age)*, t. I : Sceaux des souverains, grands feudataires, dignitaires et début des sceaux de seigneurs laïques (de A à H). Introduction générale et bibliographie, Metz, 1981 ; t. II : Sceaux Laïques (Fin). Seigneurs (de I à Z), juridictions, municipalités, officiers et bourgeois, Metz, 1983 ; t. III : Sceaux ecclésiastiques, Saint-Julien-lès-Metz, 1992 ; t. IV : Supplément [notices n° 2570 à 2617] et tables, Saint-Julien-lès-Metz, 1993.

hommes et des femmes du patriciat, tant laïcs qu'ecclésiastiques) devrait pouvoir donner lieu à différentes études. Si les sceaux des principales institutions messines au Moyen Age ont déjà été analysés par Prost, il n'en va pas de même de ceux du patriciat messin qui n'ont pas encore été étudiés dans leur totalité. Pas plus d'ailleurs que les sceaux du clergé tant séculier que régulier ne l'ont été. Il n'existe pas pour Metz, l'équivalent de l'ouvrage de Pierre-Charles Robert sur la sigillographie de Toul³⁴. C'est d'autant plus regrettable que les catalogues des archives ci-dessus mentionnés peuvent être complétés par des volumes plus anciens mais extrêmement utiles comme ceux de Douët d'Arcq, Demay ou encore de Raadt³⁵.

Une étude systématique des sceaux messins devrait être entreprise, elle compléterait les données fournies par les armoriaux et pourrait notamment être utile aux historiens de l'art dans un contexte de renouvellement des problématiques sigillographiques³⁶. On pourrait notamment se poser la question de l'existence d'ateliers messins de graveurs de sceaux.

L'apport de l'histoire de l'art et de l'archéologie

Par ailleurs, l'étude de l'héraldique messine peut encore justement bénéficier des recherches récentes des historiens de l'art. Notamment de celles de Michel Hérold et Françoise Gatouillat sur les vitraux. La moisson est relativement décevante mais il n'empêche que les vitraux des églises messines (cathédrale Saint-Etienne, église Saint-Martin, église Sainte-Ségolette) ou des localités voisines (Ennery), voire extérieures au Pays messin (Génicourt-sur-Meuse)³⁷ peuvent livrer des informations complémentaires ou plus simplement témoigner de la mise en scène des armoiries dans des images comme celles conservées sur ces verrières.

L'effort de recensement des images héraldiques peintes dans les manuscrits doit également être poursuivi. Les récentes acquisitions ou publications les concernant permettent aujourd'hui d'en dresser un inventaire certes non exhaustif mais extrêmement intéressant. Les enlumineurs messins savaient représenter les armoiries des patriciens qui leurs passaient commande. Les portraits peints vers 1440 dans le livre d'heures de Perrette Baudoche et de Jean de Vy, accompagnés de leurs armoiries, le prouvent³⁸. Environ trente années plus tard, l'artiste qui travaillait, en collaboration avec Jost Haller, à la réalisation du livre d'heures de Lorette de Herbéviller, était également capable de se consacrer à la confection d'armoriaux. C'est en effet très certainement lui qui a peint l'armorial d'André de Rineck³⁹. Dans ces livres d'heures, les armoiries servent à préciser l'identité du commanditaire et soulignent l'importance qu'ils accordent à leur(s) manuscrit(s). Les marques de possessions ou ex-libris relevés par Pierre-Edouard Wagner dans d'autres livres du patriciat messin, armoiries pour la

³⁴ Pierre-Charles ROBERT, *Sigillographie de Toul*, Paris, 1868.

³⁵ Louis DOUËT D'ARCQ, *Inventaires et documents publiés par ordre de l'Empereur sous la direction de M. le comte de Laborde. Collection de sceaux*, 3 vol., Paris, 1863-1868 [1872] ; Germain DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre recueillis dans les dépôts d'archives, musées et collections particulières du département du Nord*, 2 vol., Paris, 1873 ; Jean-Théodore DE RAADT, *Sceaux armoriés des Pays-Bas et des pays avoisinants. Recueil historique et héraldique*, 4 vol., Bruxelles, 1897-1903.

³⁶ Marc GIL et Jean-Luc-CHASSEL (éd.), *Pourquoi les sceaux ? La sigillographie, nouvel enjeu de l'histoire de l'art*, Villeneuve d'Ascq, 2011.

³⁷ Michel HEROLD, Françoise GATOUILLAT, *Les vitraux de Lorraine et d'Alsace*, Paris, 1994, respectivement p. 96-97 (Baudoche), 106-107 (Baudoche, Gournay), 108 (Bataille), 89-90 (Heu) et 82 (Remiot, Gournay). Des vitraux armoriés déplacés ou disparus sont encore mentionnés p. 104 (Baudoche), 109 (Bouchatte ?), 117-119 (Baudoche, d'Esch, Chaverson, Gournay).

³⁸ Metz, Bibliothèques-médiathèques, ms. 1598 ; Pierre-Edouard WAGNER, Le livre d'heures de Jean de Vy, dans *Enlumineurs messins du XV^e siècle, Les Carnets de Medamothi*, n° 2, 2007, p. 8-11, les feuillets avec les portraits armoriés (f. 1 et 12) sont reproduits p. 25 et 26.

³⁹ Paris, Bibliothèque nationale de France, lat. 13279 ; Philippe LORENTZ, *Jost Haller, le peintre des chevaliers et l'art en Alsace au XV^e siècle*, Colmar, 2001, p. 151-186 ; Jean-Christophe BLANCHARD, *Op. Cit.*, p. 16-17.

grande majorité d'entre eux, sont également utiles à l'historien qui s'intéresse à l'emblématique⁴⁰.

Il convient de mentionner l'importance de l'héraldique dans les décors peints messins et d'évoquer plus particulièrement les plafonds peints armoriés dont les vestiges sont nombreux⁴¹. On ne peut surtout manquer de faire allusion au splendide plafond dit du Républicain Lorrain. Mais il faut tout de même relativiser leur intérêt pour l'étude de l'héraldique messine. Ils témoignent en effet d'un goût prononcé pour la chose héraldique à Metz mais livrent finalement peu d'armoiries patriciennes. Les armoiries ici mises en scènes sont celles des princes et de la haute aristocratie.

Enfin une dernière remarque avant de conclure, les recueils d'épithèques de Gonzalve Thiriot ne livrent que très peu de renseignements héraldiques⁴². Pourtant le tome II du *Metz ancien* de d'Hannoncelles et plus récemment l'article que Pierre-Edouard Wagner a consacré à la chapelle des Gournais montre de manière significative la place que prenait l'héraldique sur les épithèques et, de manière plus générale, dans les édifices religieux messins⁴³. Notons encore, mais cela est plus anecdotique, les quelques objets armoriés qui ont été mis au jour jadis et naguère⁴⁴. Tel le chapelet de Michel de Gournay (première moitié du XVI^e siècle) retrouvé dans son tombeau autrefois situé dans l'ancien couvent des Dames Prêcheresses. On peut y voir sculpté sur un noyau d'abricot d'un côté le portrait d'un homme barbu et de l'autre ses armoiries⁴⁵. Plus récemment, en 1991, c'est un petit gobelet d'étain de la seconde moitié du XV^e siècle qui fut exhumé place de la Comédie. Il porte sur sa plus grande face les armoiries de la ville de Metz dont il a précédemment été question⁴⁶. Ces objets quotidiens, peu nombreux à avoir échappé aux ravages du temps, témoignent de l'importance des armoiries dans la vie de tous les jours des femmes et des hommes du Moyen Age messin.

Pour conclure, on peut dire sans hésiter que la connaissance de l'héraldique messine a progressé au cours des XIX^e et XX^e siècles. Même si ce bilan ne prétend pas à l'exhaustivité, on peut affirmer qu'en ce début de XXI^e siècle, des acquis solides sont là. L'histoire des armoiries de la ville de Metz est bien connue. La question de leur origine, comme celle des armoiries des paraiges, ne se pose plus. L'expression héraldique du patricien messin est, elle aussi, bien renseignée. Mais il reste encore beaucoup à faire.

L'édition des armoriaux messins, appelée par les vœux d'Auguste Prost, n'a été que partiellement engagée. Et si l'armorial d'André de Rineck a été publié, il reste ceux de Jean

⁴⁰ Pierre-Edouard WAGNER, Marques de possession et ex-libris dans les bibliothèques patriciennes messines de la fin du quinzième et du début du seizième siècle, dans *L'ex-libris français. Bulletin de l'Association Française pour la Connaissance de l'Ex-Libris*, n° 227, 2003, p. 172-180.

⁴¹ Sur ces décors peints, nous renvoyons à l'étude d'Iлона Hans-Collas dans ce présent volume.

⁴² Gonzalve THIRIOT, *La cathédrale de Metz. Les épithèques*, Langres, 1928 ; *Id.*, *Les Eglises de Metz. Recueil des épithèques des collégiales et couvents (abbayes et prieurés) de la ville de Metz*, Langres, 1933. Seul ce dernier volume mentionne quelques rares armoiries p. 75 et surtout p. 195, n° 316 (Gournay, 1426).

⁴³ Pierre-Edouard WAGNER, La chapelle des Gournais en l'église paroissiale Saint-Maximin de Metz, dans *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 2004, p. 95-130.

⁴⁴ On me permettra de signaler ici que les armoiries de Paul Verlaine, auteur du recueil *Jadis et Naguère* (1884), né à Metz en 1844, ont été étudiées par Jean-Claude Loutsch (La famille et les armoiries de Paul Verlaine, dans *Cahiers Elie Fleur*, n° 12-13, 1995-1996, p. 173-177).

⁴⁵ *Le chemin des reliques. Témoignages précieux et ordinaires de la vie religieuse à Metz au Moyen Age*, Metz, 2000, p. 139-140.

⁴⁶ *Metz médiéval. Mises au jour, mise à jour*, Metz, 1996, p. 130.

Monez et de Munich⁴⁷, et d'autres encore plus récemment découverts (armorial Coislin-Séguier, armorial de Nancy, armorial Savelli⁴⁸).

L'édition de ces documents ne pourra que s'enrichir d'un travail approfondi sur les sceaux. On soulignera que les empreintes qui peuvent aisément être rassemblées grâce aux catalogues doivent être photographiées, quand cela n'a pas encore été fait, le plus rapidement possible car c'est un patrimoine en danger.

Enfin, la quête de toutes les autres images héraldiques quelles qu'elles soient et où qu'elles puissent être doit être poursuivie.

L'ensemble de ces travaux effectués, il sera envisageable de reprendre et d'augmenter le *Metz ancien* de d'Hannoncelles et surtout de le mettre en conformité avec les exigences de l'histoire telle qu'elle est maintenant pratiquée. C'est alors, à n'en pas douter, une image mieux dessinée de l'élite dirigeante messine qui se dévoilera à nos yeux. Restera alors, pour que ce panorama soit complet, à étudier l'héraldique ecclésiastique messine qui ne se limite pas simplement aux armoiries des patriciens et des patriciennes entrés dans les ordres. Cette héraldique a jusqu'alors été presque totalement négligée. Il va sans dire qu'elle devra essentiellement se fonder sur l'étude des sceaux des établissements, tant séculiers que réguliers, et de ceux des hommes et des femmes qui les ont dirigés ou y ont tout simplement priés. Leur connaissance est importante car elles font partie, à Metz, des armoiries qui, du XIII^e au XVI^e siècle, émanant de personnes physiques et morales et représentant des milieux différents mais complémentaires, se sont côtoyées, ont coexisté et ont dialogué. Ce dialogue était alors éminemment social. Il incluait tous les pans de la société messine, y compris ceux qui en son sein ne possédaient pas d'armoiries, comme le montre le « patchwork » héraldique de Philippe de Vigneulles. C'est donc vers la compréhension de ce dialogue figuré que doit tendre l'historien d'aujourd'hui.

Jean-Christophe Blanchard

Centre de médiévistique Jean-Schneider (ERL 7229 CNRS-Université de Lorraine)

⁴⁷ L'armorial de Jehan Monez, aujourd'hui disparu se trouvait avant 1944 dans les fonds de la bibliothèque municipale de Metz (ms. 960 [210]). Il n'en subsiste plus que la copie réalisée par Auguste Prost (Paris, Bibliothèque nationale de France, n. acq. fr. 6724 bis, f. 6 v^o-17 v^o) ; Munich, Mayerisch Staatsbibliothek, Cod. Icon. 283.

⁴⁸ Bibliothèque nationale de France, fr. 18651 ; Nancy, Bibliothèque municipale, ms. 980 (185) ; Paris, Archives nationales de France, M 609, n^o 2.